

DÉCRET

Insertion de la fête de Saint Louis-Marie Grignion de Montfort au calendrier romain universel

L'inscription de saint Louis-Marie Grignion de Montfort (1673-1716) parmi les admirables missionnaires apostoliques s'impose. S'en remettant, en effet, fermement au projet de la divine Sagesse, il se fit esclave de la Mère de Dieu et travailla inlassablement à confondre la sagesse du monde par la folie de la croix, à entraîner le peuple chrétien à vivre selon l'Évangile.

Exerçant son ministère dans les villes et les campagnes, sur les places publiques ou dans les hôpitaux de plusieurs diocèses de France, il prêchait l'amour de *Dieu Seul*, le mystère du Christ crucifié, Sagesse éternelle et incarnée, la consécration à Jésus par la Vierge Marie, le renouvellement des promesses baptismales, les inépuisables richesses du Rosaire. Sa parole enflammée mais surtout l'exemple de ses vertus fécondaient son apostolat.

Par les cantiques et autres écrits qu'il composa - notons particulièrement le célèbre *Traité de la vraie dévotion à la très sainte Vierge* - il conduisit les âmes des fidèles à Jésus par Marie.

Le Souverain Pontife Jean-Paul II, dans l'Encyclique "Redemptoris Mater", affirme qu'une authentique spiritualité mariale doit être l'expression non seulement de la *doctrine de la foi* mais aussi de la *vie de la foi*; à ce propos, il évoque tout particulièrement saint Louis-Marie Grignion de Montfort: "La *spiritualité* mariale, non moins que la *dévotion* correspondante, trouve une source très riche dans l'expérience des personnes et des diverses communautés chrétiennes qui vivent parmi les peuples et les nations sur l'ensemble de la terre. J'aime à ce propos évoquer, parmi de nombreux témoins et maîtres de cette spiritualité, la figure de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, qui proposait aux chrétiens la consécration au Christ par les mains de Marie comme moyen efficace de vivre fidèlement les promesses du baptême" (no 48).

Innombrables, dans les séminaires et les noviciats du monde entier, ont été les prêtres, les hommes et les femmes consacrés à Dieu, sans oublier les fidèles laïcs, qui se sont formés à la doctrine mariale de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, y trouvant la source féconde des normes de leur vie. De nombreux saints et bienheureux, parmi lesquels excelle la bienheureuse Marie-Louise de Jésus Trichet, ont trouvé dans la spiritualité montfortaine l'inspiration de leur piété envers le Christ et la Mère de l'Église. De nos jours encore, des groupes ou associations mariales, qui se répandent partout dans le monde, choisissent saint Louis-Marie pour maître spirituel.

C'est pourquoi le Souverain Pontife Jean-Paul II, considérant combien les écrits et les exemples de saint Louis-Marie ont favorisé et favorisent encore la véritable dévotion mariale des pasteurs, des religieux, de tous les fidèles, non seulement quant à la doctrine mais aussi pour la pratique de la vie chrétienne, a décrété que le nom de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, prêtre, soit inscrit au calendrier romain universel et que sa fête puisse être célébrée chaque année le 28 avril comme mémoire facultative.

Cette mémoire sera enregistrée dans les Ordo pour la Messe et la Liturgie des Heures ainsi que dans les livres liturgiques publiés par les conférences épiscopales.

Non obstant toutes choses contraires.

Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, le 20 juillet 1996.

*Antonius M. Card. Javierre, Préfet.
Gérard M. Agnelo, Secrétaire*